



Boîte à outils sur le genre

Table des matières

COMMENT UTILISER CETTE BOÎTE À OUTILS.....	2
INTRODUCTION	2
CEPF ET GENRE	2
Le genre, c'est quoi ?.....	2
Pourquoi le CEPF s'intéresse-t-il aux questions de genre ?	3
Politique en matière de genre du CEPF	3
QU'EST-CE QUE LE CEPF SOUHAITE TROUVER DANS UNE PROPOSITION ?.....	4
INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE DANS LA CONSERVATION	6
Partie 1 : Intégration du genre dans votre proposition	6
Partie 2 : Intégration du genre lors de la conception du projet	7
Partie 3 : Intégration du genre dans les indicateurs de suivi.....	8
Partie 4 : Intégration du genre dans votre organisation.....	9
ANNEXE A : INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE DANS LA RÉDACTION DES PROPOSITIONS.....	12
ANNEXE B : IDÉES POUR CONTOURNER LES OBSTACLES LIÉS AU GENRE.....	15
ANNEXE C : QUELLES SONT LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES PARTENAIRES DONATEURS MONDIAUX DU CEPF SUR LES QUESTIONS DE GENRE ?	17
RÉFÉRENCES UTILES DE CONSERVATION INTERNATIONAL	18

COMMENT UTILISER CETTE BOÎTE À OUTILS

Cette boîte à outils sur le genre a pour but de fournir des conseils aux demandeurs et aux bénéficiaires de subventions du CEPF afin qu'ils comprennent et intègrent les questions de genre dans leurs projets de conservation. Le CEPF s'efforce d'intégrer les questions de genre dans tous les aspects de ses programmes. Il est donc recommandé aux demandeurs et aux bénéficiaires d'utiliser cette boîte à outils lors de la préparation d'une demande et/ou de la mise en œuvre d'un projet. Cela dit, l'utilisation de cette boîte à outils n'est pas obligatoire et il n'est pas nécessaire de transmettre au Secrétariat du CEPF ou à l'équipe de mise en œuvre régionale les fiches qu'elle contient.

Cette boîte à outils est conçue pour être facile à utiliser et applicable à l'étape en cours de votre projet. Consultez la table des matières pour voir quelle section vous serait le plus utile. Nous vous invitons à commencer par les chapitres « Politique en matière de genre du CEPF » et « Définitions » pour mieux comprendre les questions de genre et la position du CEPF sur ces questions.

INTRODUCTION

Le genre est une construction sociale qui renvoie aux relations entre les sexes, en se basant sur leurs rôles respectifs. Il englobe les caractéristiques, les limites et les opportunités économiques, politiques et socioculturelles associées à la masculinité ou à la féminité. Le genre varie d'une culture à l'autre, il est dynamique et peut évoluer dans le temps. Pour cette raison, les rôles liés au genre ne doivent pas être supposés, mais analysés.

Le genre, cependant, est une caractéristique importante qui influence les interactions d'une personne avec l'environnement et sa capacité à participer à des initiatives de conservation et à en tirer parti.

À ce titre, le genre peut avoir une influence sur le type de personne qui a accès aux ressources naturelles, les utilise et les possède. Par conséquent, la prise en compte du genre peut aider à déterminer qui participe à un projet de conservation et qui en tire profit. Ces considérations peuvent en définitive influencer le succès à long terme d'un projet.

Pour ces raisons, le CEPF a élaboré cette boîte à outils sur le genre afin que les investissements du CEPF soient mis en œuvre en gardant à l'esprit les problématiques de genre. Cela signifie que le personnel du Secrétariat du CEPF, les équipes de mise en œuvre régionales et les bénéficiaires cherchent à comprendre et à prendre en compte les différents rôles des femmes et des hommes dans les activités liées au CEPF à tous les niveaux, et que les questions de genre sont activement prises en compte tout au long du processus d'octroi de subventions.

CEPF ET GENRE

Le genre, c'est quoi ?

Le terme genre fait référence aux attributs sociaux et culturels liés au fait d'être un homme ou une femme. Ce n'est pas la même chose que le sexe, qui fait référence aux attributs biologiques liés au fait d'être un homme ou une femme. Le genre est différent selon les cultures, il est appris, et il change avec le temps. Lorsque nous parlons de genre, nous parlons aussi bien des hommes que des femmes, pas seulement des femmes.

Pourquoi le CEPF s'intéresse-t-il aux questions de genre ?

Le CEPF s'intéresse aux questions de genre car ce dernier peut influencer l'utilisation, les besoins, les connaissances et les priorités en matière de ressources naturelles. Il peut aussi avoir une influence sur le pouvoir, l'accès, le contrôle et la propriété des ressources naturelles. La prise en considération du genre peut influencer la qualité de l'engagement et de la participation des parties prenantes, la qualité des résultats sociaux et l'obtention de bénéfices pour les participants au projet. De plus, il peut influencer la durabilité des résultats en matière de conservation. Le genre peut jouer un rôle important dans la réalisation des buts et objectifs de conservation à long terme.

Politique en matière de genre du CEPF

La mission du CEPF consiste à mobiliser la société civile en faveur de la protection des hotspots de biodiversité, qui constituent les écosystèmes qui présentent la diversité biologique la plus riche au niveau mondial tout en étant les plus menacés. Le but de cette politique est de veiller à ce que le CEPF s'acquitte de sa mission dans une perspective intégrant les questions de genre. Cela signifie que le personnel du Secrétariat du CEPF, les Équipes de mise en œuvre régionales et les bénéficiaires doivent comprendre et prendre en compte les différents rôles des femmes et des hommes dans les activités relatives au CEPF à tous les niveaux (par ex. formation de l'Équipe de mise en œuvre régionale, conception de la proposition, mise en œuvre du projet et rapports). Les questions et considérations liées au genre seront activement intégrées tout au long du processus d'octroi de subventions et les progrès dans le sens de l'égalité homme-femme feront l'objet d'un suivi.

Le CEPF reconnaît que :

- Dans l'ensemble de son travail de conservation, la question du genre joue un rôle important dans la réalisation d'objectifs et de buts à long terme.
- L'équité entre les sexes est une composante essentielle de sa stratégie globale visant à parvenir à une société civile dotée d'un pouvoir d'action, à une participation et une prise de décisions équitables à tous les niveaux, et à assurer la durabilité des impacts en matière de conservation.

- Les femmes et les hommes font face à des contraintes basées sur le genre. Si elles ne sont pas traitées, ces contraintes peuvent entraîner des retards ou créer des obstacles à la réalisation des objectifs de conservation du CEPF.

Le personnel du CEPF s'efforce de :

- Fournir et encourager la formation et le développement professionnel sur les questions de genre au niveau du personnel du Secrétariat du CEPF, des Équipes de mise en œuvre régionales et des bénéficiaires dans le cadre des efforts d'apprentissage du CEPF.
- Travailler avec les bénéficiaires pour veiller à ce qu'une analyse et des recommandations sur les questions de genre soient intégrées dans la conception, la mise en œuvre et les processus de suivi du projet.
- Développer des indicateurs et transmettre des rapports sur l'équité entre les sexes dans le contexte du Cadre de suivi du CEPF.
- Faire la promotion des meilleures pratiques pour intégrer les questions de genre dans les stratégies de conservation dans l'ensemble du réseau du CEPF.

QU'EST-CE QUE LE CEPF SOUHAITE TROUVER DANS UNE PROPOSITION ?

Lorsque le CEPF examinera votre proposition, nous poserons les questions suivantes pour déterminer si vous avez pris en compte les questions de genre :

1. Avez-vous examiné les rôles respectifs des femmes et des hommes et leur relation avec le projet ?
2. Les opinions des hommes et des femmes ont-elles été sollicitées dans l'élaboration du projet ?
3. Les rôles spécifiques des femmes et des hommes sont-ils pris en compte dans les objectifs du projet ?
4. En quoi les activités bénéficieront-elles différemment aux femmes et aux hommes ?
5. Le projet est-il susceptible d'avoir des effets négatifs sur les femmes ou les hommes ?

6. Existe-t-il des obstacles sociaux, juridiques et/ou culturels susceptibles d'empêcher les femmes ou les hommes de participer au projet ?
7. Le projet dispose-t-il de programmes, d'activités et/ou de services garantissant la prise en compte des problèmes et préoccupations liés au genre ?
8. La conception du projet comprend-elle des indicateurs pertinents, ventilés par sexe, qui mesurent la participation et les avantages pour les femmes et les hommes ?

DÉFINITIONS

Voici quelques explications sur certains termes utilisés dans cette boîte à outils.

Genre	Renvoie aux caractéristiques et opportunités économiques, sociales, politiques et culturelles associées aux hommes et aux femmes. Les définitions sociales de ce que signifie être une femme ou un homme varient selon les cultures et changent avec le temps. Le genre est une expression socioculturelle de caractéristiques et de rôles qui sont associés à certains groupes de personnes en fonction de leur sexe.
Analyse des questions de genre	Processus de collecte et d'interprétation de l'information sur les rôles et responsabilités respectifs entre les femmes et les hommes dans six domaines d'activité : pratiques et participation ; accès aux ressources ; connaissances et croyances ; lois, politiques et institutions réglementaires.
Prise en compte du genre	Reconnaissance explicite des différences locales, des normes et relations en matière de genre, et de leur importance relative aux résultats dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes/politiques. Cette reconnaissance découle de l'analyse ou de l'évaluation des différences, des normes et des relations en matière de genre, afin d'aborder l'équité entre les sexes dans les résultats.
Parité hommes-femmes	Communément utilisé en référence aux ressources humaines et à une participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité, projets ou programmes.
Préjugés sexistes	Différenciation souvent involontaire et implicite entre les femmes et les hommes, consistant à placer un genre dans une position hiérarchique par rapport à l'autre dans un certain contexte et résultant d'images stéréotypées de la masculinité et de la féminité. Un préjugé sexiste consiste par exemple à mettre en avant l'expérience et le point de vue

	des hommes ou des femmes tout en présentant les résultats comme universellement valables.
Indifférent aux questions de genre	Ne prend pas en compte les questions de genre. Se base sur l'hypothèse souvent incorrecte que les différences potentielles entre les femmes et les hommes ne sont pas pertinentes.
Division du travail selon le genre	Attribution de différents emplois ou types de travail aux femmes et aux hommes. Par exemple, lors des activités de chasse et cueillette, les hommes et les femmes ciblent différents types d'aliments et les partagent entre eux pour un bénéfice mutuel ou familial.
Égalité des sexes	Le fait de savoir que les différences entre les femmes et les hommes sont des constructions sociales et ont un impact sur nos comportements, nos attitudes, nos croyances et valeurs, qui permet aux femmes et aux hommes de bénéficier d'une égale jouissance des droits humains, des biens valorisés par la société, des opportunités et des ressources.
Équité entre les sexes	Processus qui vise à parvenir à un traitement équitable entre les femmes et les hommes. Pour garantir cette équité, des mesures doivent être prises pour compenser les désavantages historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes de bénéficier d'une égalité de traitement. Un exemple d'équité entre les sexes : fournir des services de garde d'enfant lors d'une réunion avec les parties prenantes, ce qui permet aux femmes de se concentrer sur la discussion plutôt que de prendre soin de leurs enfants.
Écart entre les sexes	Les différences entre les femmes et les hommes, en particulier en ce qui concerne les réalisations ou les attitudes sociales, politiques, intellectuelles, culturelles ou économiques.
Intégration des questions de genre	Désigne les stratégies appliquées dans l'évaluation, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes pour tenir compte des normes de genre et compenser les inégalités basées sur le genre.
Parité homme-femme	La parité homme-femme est le processus consistant à intégrer une perspective de genre dans les politiques, les stratégies, les programmes, les activités de projet, le suivi et évaluation, l'élaboration budgétaire et les fonctions administratives, ainsi que dans la culture institutionnelle d'une organisation pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour lutter contre la discrimination.
Normes de genre	Comportements ou attributs que la société attribue à un sexe particulier. Les normes de genre changent d'une culture à l'autre et dans le temps puisqu'elles sont fondées sur les attentes des sociétés, qui évoluent constamment.
Perspective de genre	Prise en compte des différences liées au genre lors de l'examen de tout phénomène, politique ou processus social.

Rôle lié au genre	Le rôle ou le comportement appris par une personne comme approprié pour son genre, déterminé par les normes culturelles en vigueur.
Sexe	Désigne les différences biologiques entre les hommes et les femmes. Les différences sexuelles ont trait à la physiologie masculine et féminine.
Ventilation par sexe	Désigne les données recueillies et organisées séparément pour les femmes et les hommes.

INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE DANS LA CONSERVATION

L'intégration du genre dans les programmes de conservation est un processus en quatre volets. Ces quatre niveaux sont essentiels pour parvenir à des résultats de conservation efficaces et durables.

L'intégration des questions de genre doit être prise en compte pour toutes les subventions (grandes et petites) octroyées par le CEPF :

- 1 : Au niveau de la rédaction de la proposition
- 2 : Au niveau de la conception du projet
- 3 : Au niveau du suivi
- 4 : En tant que partie intégrante de l'organisation du bénéficiaire

Partie 1 : Intégration du genre dans votre proposition

La prise en compte des questions de genre fait partie intégrante de la préparation des propositions de collecte de fonds. Ces questions générales vous aideront à prendre en compte le genre lors de la rédaction de votre réponse à un appel à propositions du CEPF.

Question	Sens
Avez-vous réfléchi aux rôles respectifs des femmes et des hommes et à leur relation avec votre projet ?	Comprenez-vous ce que les femmes font chaque jour ? Comprenez-vous ce que les hommes font chaque jour ? Comprenez-vous la place des femmes et des hommes dans leur ménage et leur communauté ? Avez-vous réfléchi à la manière dont leurs activités et/ou leur travail joueront un rôle pendant votre projet ?

Les opinions des hommes et des femmes ont-elles été sollicitées dans l'élaboration du projet ?	Avez-vous pu interviewer le même nombre de femmes et d'hommes pour comprendre leurs opinions et leurs points de vue sur votre projet ?
Les rôles spécifiques des femmes et des hommes sont-ils pris en compte dans les objectifs du projet ?	Pensez aux rôles des femmes et des hommes dans leurs ménages et leurs communautés et tenez en compte ou incluez ce rôle au lieu de le rejeter.
En quoi les activités bénéficieront-elles différemment aux femmes et aux hommes ?	Dans la plupart des cas, un projet devrait bénéficier équitablement aux femmes et aux hommes, mais ce n'est peut-être pas le cas. Pouvez-vous identifier ces différences et les atténuer ?
Le projet est-il susceptible d'avoir des effets négatifs sur les femmes ou les hommes ?	Le projet aura-t-il un impact négatif ? L'impact est-il perçu ou réel ? Si un impact négatif est attendu, votre projet peut déclencher l'une des sauvegardes environnementales ou sociales du CEPF. De plus amples informations sur les sauvegardes sont disponibles sur le site web du CEPF ou auprès de votre équipe de mise en œuvre régionale.
Existe-t-il des obstacles sociaux, juridiques et/ou culturels susceptibles d'empêcher les femmes ou les hommes de participer au projet ?	La compréhension des rôles liés au genre aide à prévenir la non-participation des femmes.
Le projet dispose-t-il de programmes, d'activités et/ou de services garantissant la prise en compte des problèmes et préoccupations liés au genre ?	Lors de la conception et de la mise en œuvre de votre projet, prenez en compte les obstacles susceptibles d'être levés. (Voir Annexe B - Idées pour contourner les obstacles liés au genre.)

Nous avons intégré à l'Annexe A un questionnaire plus détaillé qui fournit des précisions complémentaires.

Partie 2 : Intégration du genre lors de la conception du projet

Il est préférable d'analyser les questions de genre et les problèmes sociaux lors de la phase de conception d'un projet (mais il n'est également jamais trop tard pour examiner un projet en cours qui peut être géré avec souplesse !). Les défis et les opportunités liés au genre et à l'équité sociale devraient être réexaminés périodiquement tout au long du projet afin de mesurer les progrès et de garantir que les problèmes sont traités de manière adéquate.

Il est important d'effectuer une analyse sociale pour examiner en quoi différents individus et groupes peuvent influencer un projet et en quoi un projet peut les affecter. Au cours de cet exercice, vous allez recueillir, identifier et analyser des informations sur les différents rôles, responsabilités, besoins et intérêts des femmes et des hommes de différents groupes sociaux. Pour saisir les nuances des diverses caractéristiques sociales, les données et l'analyse sur les femmes et les hommes doivent être ventilées par catégories sociales pertinentes pour le projet (par exemple, statut socio-économique, profession, appartenance ethnique/raciale/autochtone, âge, niveau d'instruction, emplacement géographique et religion).

Il existe des informations primaires et secondaires qui peuvent être collectées dans la zone du projet. Les informations primaires proviennent généralement de la collecte de données sur le terrain et peuvent s'appuyer sur des groupes de discussion, des entretiens ou des enquêtes, tandis que les informations secondaires peuvent être trouvées dans des recherches en ligne (par exemple, Statistiques de la Banque mondiale sur le genre ; Enquête démographique et de santé ; Évaluations nationales sur le genre de l'USAID ; Index « Institutions Sociales et Égalité homme-femme » (ISE) ou Rapport sur les inégalités hommes-femmes du Forum économique mondial).

Exemples de questions pour la collecte d'informations primaires :

Thème	Quelles actions sont nécessaires pour améliorer les résultats de la conservation et assurer l'égalité ?
<p>Pratiques et participation : Comportements et actions des gens dans la vie et façon dont ils varient selon le genre et le groupe social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser en créant un profil d'activités quotidiennes hommes/femmes avec les parties prenantes locales.
<p>Accès aux ressources et contrôle de celles-ci : Capacité à utiliser des ressources ou des actifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des moyens de communiquer des informations sur le projet aux femmes et aux hommes.
<p>Connaissances, croyances et perceptions : Normes sociales des femmes, des hommes, des filles et des garçons ou normes qui leur sont appliquées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les informations sur le projet soient fournies tant aux femmes qu'aux hommes. • Organiser des réunions à des horaires de la journée qui sont accessibles aux femmes.
<p>Droits et statut juridiques : Façon dont les femmes et les hommes sont considérés et traités par les codes juridiques et les systèmes judiciaires coutumiers et formels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les hommes et les femmes comprennent leurs droits. • Si des inégalités figurent dans la loi, veillez à ce qu'elles soient prises en compte lors de l'identification des résultats en matière de conservation.
<p>Pouvoir : Capacité de contrôler les ressources et de prendre des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux femmes et aux hommes l'importance de chaque genre pour la conservation.

décisions autonomes et indépendantes sans contrainte.

- Organiser des jeux de rôles pour comprendre ce que la participation des femmes aurait ajouté à la prise de décision.

Impact : En quoi le projet pourrait-il avoir un impact positif ou négatif sur les femmes et les hommes ?

- Discuter des avantages et des coûts perçus du projet.

Partie 3 : Intégration du genre dans les indicateurs de suivi

Après avoir pris en compte les questions de genre pendant la rédaction de la proposition et la conception du projet, il est essentiel de maintenir cette orientation en surveillant les questions de genre tout au long du projet. L'inclusion d'indicateurs spécifiques et pertinents aidera le personnel du projet à assurer le suivi des activités du projet et de leurs impacts liés au genre. Les données produites à partir d'indicateurs liés au genre aideront le bénéficiaire et le CEPF à comprendre dans quelle mesure le genre a été intégré au projet et à mesurer les avantages et les changements pour les femmes et les hommes.

Thème	Indicateurs possibles
Pratiques et participation : Comportements et actions des gens dans la vie et façon dont ils varient selon le genre et le groupe social.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de réunions de consultation tenues spécifiquement pour entendre le point de vue des femmes• Nombre de séances de sensibilisation au genre tenues pendant le projet
Accès aux ressources et contrôle de celles-ci : Capacité à utiliser des ressources ou des actifs.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes, ventilées par sexe, bénéficiant d'un meilleur accès aux ressources
Connaissances, croyances et perceptions : Normes sociales des femmes, des hommes, des filles et des garçons ou normes qui leur sont appliquées.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de participants par réunion, ventilés par sexe, au cours des réunions communautaires visant à discuter du projet• Nombre de réunions de consultation tenues spécifiquement pour entendre le point de vue des femmes
Droits et statut juridiques : Façon dont les femmes et les hommes sont considérés et traités par les codes juridiques et les systèmes judiciaires coutumiers et formels.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de femmes qui ont un rôle décisionnaire dans leur ménage/communauté• Nombre de femmes qui ont un rôle accru dans la prise de décision
Pouvoir : Capacité de contrôler les ressources et de prendre des décisions	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes, ventilées par sexe, ayant une meilleure compréhension et un

autonomes et indépendantes sans contrainte.

engagement renforcé par rapport aux questions de genre

Impact : En quoi le projet pourrait-il avoir un impact sur les femmes et les hommes ?

- Nombre de personnes, ventilées par sexe, associées aux décisions et aux bénéfices du projet
- Nombre de personnes, ventilées par sexe, recevant des bénéfices non financiers
- Nombre de personnes, ventilées par sexe, recevant des bénéfices financiers

Partie 4 : Intégration du genre dans votre organisation

La politique du CEPF en matière de genre indique que « le personnel du Secrétariat du CEPF, les Équipes de mise en œuvre régionales et les bénéficiaires doivent comprendre et prendre en compte les différents rôles des femmes et des hommes dans les activités relatives au CEPF à tous les niveaux (par ex. formation de l'Équipe de mise en œuvre régionale, conception de la proposition, mise en œuvre du projet et établissement de rapports). Les questions et considérations liées au genre seront activement intégrées tout au long du processus d'octroi de subventions et les progrès dans le sens de l'égalité homme-femme feront l'objet d'un suivi. »

Le CEPF a élaboré l'Outil de suivi du genre pour aider les bénéficiaires à évaluer leur compréhension et leur engagement vis-à-vis des questions de genre. Cet outil de suivi est un outil d'auto-évaluation. **Idéalement, il devrait être rempli par un petit groupe de personnes de votre organisation, dans la mesure du possible, constitué à la fois de femmes et d'hommes, et représentant la variété des fonctions et des responsabilités qui existent au sein de celle-ci.**

Tous les bénéficiaires (petites et grandes subventions) sont tenus de remplir l'Outil de suivi du genre. L'outil de suivi est disponible en plusieurs langues sur le [site web du CEPF](#).

L'Outil de suivi du genre doit être rempli dans les trois premiers mois suivant le lancement de votre projet et une deuxième fois à la fin du projet. Toutes les informations fournies dans l'outil de suivi sont confidentielles et ne seront pas partagées. Il utilise des scores de façon à ce qu'une organisation puisse plus facilement déterminer s'il y a un changement dans sa compréhension et son intégration des questions de genre tout au long de la durée du projet. Le CEPF utilisera ces informations pour déterminer la compréhension globale du genre par les bénéficiaires dans le hotspot de biodiversité, l'intérêt dans l'apprentissage des questions de genre et les thèmes qu'il serait le plus utile d'inclure dans les séances de formation.

L'Outil de suivi du genre comprend huit questions à choix multiples. Ces questions sont énumérées ci-dessous avec des explications.

Questions sur l'Outil de suivi du genre	Explication
1. Votre organisation a-t-elle une politique écrite affirmant son engagement en faveur de l'égalité des sexes ?	Une politique en matière de genre ne doit pas nécessairement être longue ou compliquée, mais elle doit expliquer comment l'organisation intègre les questions de genre dans ses activités. La politique en matière de genre du CEPF tient en une page et explique pourquoi nous pensons que les questions de genre sont importantes et comment nous allons intégrer le genre dans tous les aspects de notre travail. Vous pouvez trouver la politique en matière de genre du CEPF sur le site web du CEPF .
2. Y a-t-il des personnes dans votre organisation qui sont chargées des questions de genre ?	Des membres du personnel ont-ils été chargés de former d'autres personnes aux questions de genre ou à la réalisation d'analyses, de suivis ou d'autres activités relatives au genre ? Votre organisation a-t-elle une personne chargée de veiller à ce que les préoccupations et les problèmes liés au genre soient pris en compte ?
3. Des membres du personnel de votre organisation ont-t-ils déjà reçu une formation sur les questions de genre ?	Votre organisation comprend-elle ce que l'on entend par genre et en quoi une « optique de genre » offre une vision globale ?
4. Une analyse des questions de genre est-elle intégrée aux procédures de planification de votre programme ?	Avant de lancer un projet ou une activité, votre organisation entreprend-elle des recherches pour déterminer les rôles et responsabilités des femmes et des hommes et leur incidence sur le projet, ses participants et les résultats attendus ?
5. Recueillez-vous des données, ventilées par sexe, sur les personnes affectées par vos projets ?	Votre organisation recueille-t-elle des données sur l'impact des projets qu'elle met en œuvre sur les femmes et les hommes ? Par exemple, votre organisation peut-elle indiquer combien de femmes bénéficient d'un projet et combien d'hommes en bénéficient ?
6. Votre organisation assure-t-elle une évaluation et un suivi distincts de l'impact de vos projets et	Votre organisation dispose-t-elle d'un moyen de mesurer distinctement l'impact des projets sur les femmes et les hommes et, si c'est le cas, utilise-t-elle

programmes sur les femmes et les hommes ?

ces informations pour mieux comprendre ce qui se passe pendant un projet ?

7. Votre organisation alloue-t-elle des ressources financières visant à intégrer les questions de genre dans son travail ?

Votre organisation envisage-t-elle d'inclure des fonds dans les budgets de projets pour assurer une meilleure intégration des questions de genre ? La vérification de l'intégration des questions de genre entraîne des coûts supplémentaires pour un projet. Cela peut nécessiter des réunions supplémentaires, du personnel ou des activités spécifiques.

8. Votre organisation souhaiterait-elle être contactée par l'équipe de mise en œuvre régionale pour en savoir plus ou recevoir une formation sur les questions de genre ?

Cette boîte à outils est disponible sur le site web du CEPF. Cependant, n'hésitez pas à contacter l'équipe de mise en œuvre régionale de votre hotspot de biodiversité pour obtenir plus d'informations sur le genre. Vous pouvez également consulter le [site web du CEPF](#) et l'Annexe C : Quelles sont les actions entreprises par les donateurs du CEPF sur les questions de genre ?

Les bénéficiaires des petites et grandes subventions répondront aux mêmes questions pour évaluer leur compréhension et leur engagement vis-à-vis des questions de genre. Cependant, **l'Outil de suivi du genre a un format différent pour chaque groupe de bénéficiaires :**

- Les bénéficiaires de grandes subventions recevront l'Outil de suivi du genre par leur responsable de subventions, car cet outil sera généré par ConservationGrants, le système de gestion des subventions du CEPF.
- Les bénéficiaires de petites subventions recevront l'Outil de suivi de genre sous la forme d'un document Excel transmis par leur équipe de mise en œuvre régionale.

ANNEXE A : INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE DANS LA RÉDACTION DES PROPOSITIONS

La fiche ci-dessous vous aidera à ne pas oublier les questions de genre au cours de l'élaboration et de la rédaction de votre proposition. Vous devrez peut-être consulter les organisations partenaires locales ou les institutions gouvernementales pour obtenir des informations socioculturelles approfondies. Dans certains cas, il peut être souhaitable d'organiser des séances de groupes de discussion avec les bénéficiaires du projet afin de mieux comprendre le contexte local.

Rappelez-vous que le moyen le plus efficace de remédier aux inégalités entre les sexes est de mettre l'accent sur la participation de la communauté, tout en effectuant une analyse transparente et participative des parties prenantes. **La véritable intégration des questions de genre dans un projet va au-delà de la simple implication de groupes de femmes et du décompte du nombre de femmes impliquées dans des activités.**

Contexte et analyse de la situation en matière d'égalité des sexes	Oui/Non (Si non, comment cela peut-il être amélioré ?)
Existe-t-il une analyse de la dynamique de genre dans la zone cible ?	
Existe-t-il des informations indiquant si les parties prenantes, les ONG, les ministères et d'autres acteurs participent actuellement à des activités en faveur de l'égalité des sexes, à la fois dans la mise en œuvre et dans le plaidoyer politique ?	
Sait-on clairement si les femmes ont accès aux ressources, biens et services, les utilisent et les contrôlent ?	
Sait-on clairement si les hommes ont accès aux ressources, biens et services, les utilisent et les contrôlent ?	
La manière dont les décisions sont prises dans la zone cible (par exemple, la communauté, le ménage, les familles, etc.) est-elle claire ?	
Existe-t-il des contraintes ou des obstacles liés au genre pour obtenir un accès égal aux ressources et aux bénéfices des activités de projet proposées ? Ces contraintes/obstacles ont-ils été traités ?	
Les variables de contexte spécifiques au genre susceptibles d'empêcher d'atteindre les objectifs proposés et les résultats attendus ont-elles été traitées ?	

Conception de la stratégie globale du projet

Oui/Non (Si non, comment cela peut-il être amélioré ?)

Toutes les manières dont un genre donné a un rapport différencié avec les ressources naturelles et les systèmes écologiques ont-elles été prises en compte (y compris la connaissance, l'utilisation, l'accès, le contrôle, l'impact sur les ressources naturelles et les attitudes envers la conservation) ?

Les rôles sociaux actuels liés au genre affectent-ils la réalisation des résultats en matière de conservation (y compris la prise de décision) ?

Le projet aura-t-il un impact sur ces rôles et sur l'efficacité du programme ?

Existe-t-il des contraintes liées au genre pour obtenir des résultats en matière de conservation ? Le projet va-t-il les traiter ?

Y a-t-il des opportunités à cet égard ? Le projet va-t-il les aborder ?

Conception d'activités

Oui/Non (Si non, comment cela peut-il être amélioré ?)

Le programme aura-t-il des effets (positifs et négatifs) sur les femmes ?

Le programme aura-t-il des effets (positifs et négatifs) sur les hommes ?

Ces activités peuvent-elles avoir des conséquences imprévues ? Affecteront-elles différemment les femmes et les hommes ?

Des formes ou des méthodes de communication spécifiquement destinées aux femmes sont-elles prévues ?

Des formes ou des méthodes de communication spécifiquement destinées aux hommes sont-elles prévues ?

Si celles-ci sont différentes, le projet prévoit-il d'envoyer des messages sur la conservation ciblés différemment selon le genre ?

L'heure et les lieux de réunion sont-ils appropriés pour les femmes ?

L'heure et les lieux de réunion sont-ils appropriés pour les hommes ?

Impact sur la communauté et les ménages

Oui/Non (Si non, comment cela peut-il être amélioré ?)

Les activités du projet pourraient-elles avoir un impact sur les structures de genre au sein des ménages et de la société ?

Les activités du projet pourraient-elles avoir un impact sur la division du travail au niveau des ménages et de la communauté ?

Les activités du projet pourraient-elles avoir un impact sur les contraintes de temps des hommes des femmes ?

Les activités du projet pourraient-elles avoir un impact sur les activités de subsistance ?

Les activités du projet pourraient-elles avoir un impact sur les droits traditionnels ?

Pourrait-il y avoir un impact sur les changements politiques et réglementaires affectant la participation des femmes et des hommes ?

Suivi et évaluation

Oui/Non (Si non, comment cela peut-il être amélioré ?)

Les indicateurs sont-ils ventilés par sexe et sensibles au genre ?

Y aura-t-il un nombre et/ou un pourcentage de femmes et d'hommes participant à une activité ?

Y aura-t-il un nombre et/ou un pourcentage de femmes et d'hommes bénéficiant du projet ?

Y aura-t-il un nombre et/ou un pourcentage de femmes et d'hommes en situation de responsabilité dans la mise en œuvre du projet ?

Existe-t-il d'autres indicateurs sur les connaissances, attitudes et pratiques de la communauté concernant la participation et le leadership des femmes (par exemple, changement de croyances concernant les femmes dans la prise de décision en matière de gestion des ressources naturelles) qui devraient être inclus ?

Dotation en personnel et budgétisation

Oui/Non (Si non, comment cela peut-il être amélioré ?)

Le budget est-il adéquat pour intégrer les questions de genre ?

Avez-vous prévu suffisamment de temps pour assurer le suivi des données ventilées par sexe ?

Avez-vous prévu suffisamment de temps pour assurer le suivi de l'impact et des bénéfices que l'intégration de la problématique du genre peut avoir sur les femmes et les hommes ?

Si vous pensez qu'une formation supplémentaire sur le genre pourrait être bénéfique pour votre organisation, avez-vous alloué un budget dans ce but ?

Si les évaluations initiales et finales de projets sont pertinentes pour votre projet, en avez-vous tenu compte dans le budget ?

Le cas échéant, avez-vous alloué suffisamment de fonds pour assurer la participation des femmes et des hommes à des activités de projet spécifiques ?

ANNEXE B : IDÉES POUR CONTOURNER LES OBSTACLES LIÉS AU GENRE

Obstacle/Défi/Risque	Solution possible
Manque de temps/priorités concurrentes	<ul style="list-style-type: none">• Déterminer à quelle heure de la journée ou à quelle période de l'année les femmes et les hommes ont tendance à être disponibles et planifier les activités en fonction.• Assurer des services de garde d'enfant pendant les activités.
Difficulté d'accès/Coût élevés des déplacements pour se rendre aux activités	<ul style="list-style-type: none">• Rapprocher les activités des communautés dans lesquelles vous voulez mobiliser les gens.• Fournir un moyen de transport pour se rendre aux activités.• Comprendre les normes culturelles relatives aux activités en soirée et travailler avec les ménages pour identifier les moyens appropriés permettant la participation des femmes et des hommes.
Personnes mal à l'aise à l'idée de participer publiquement à des activités	<ul style="list-style-type: none">• Organiser des activités séparées avec les femmes et les hommes (avec des animateurs du même sexe) pour que les participants se sentent à l'aise.• Organiser un atelier d'initiation pour les personnes disposant de moins de connaissances/d'expérience sur le sujet afin que tout le monde puisse être préparé et bien informé.• Encourager l'animateur à demander les opinions et les contributions des groupes/personnes plus silencieuses.• Être explicite lorsque vous invitez les gens à participer, en indiquant que vous appréciez les contributions de tous et toutes et espérez voir une large représentation de membres de la communauté.• Veiller à ce que la présentation des activités se déroule dans la langue locale.• Travailler avec les dirigeants locaux et les participants masculins du projet pour expliquer l'importance de la participation des femmes et identifier des moyens culturellement appropriés pour leur permettre de participer.
Accès limité à l'information	<ul style="list-style-type: none">• Créer des supports de communication dans des langues (ou avec des images) compréhensibles par tous.

	<ul style="list-style-type: none"> • Personnaliser les messages pour différents groupes via les canaux de communication les plus appropriés (par exemple, radio, écrit, informel, réunion communautaire, etc.) en fonction de la manière dont chacun obtient ses informations.
<p>La conception du projet ne tient pas compte de l'équité entre les sexes ni de l'équité sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une formation de base sur le genre et des formations de suivi, en particulier pour les membres du personnel qui sont en relation avec la communauté. • Allouer un montant dans le budget du projet pour les activités et/ou la formation liées au genre. • Consulter les organisations de femmes locales, les groupes de jeunes et les groupes autochtones, les entités gouvernementales ou les ONG de conservation/développement.
<p>Le projet peut accroître la charge de travail (payée ou non payée) d'un groupe donné</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner si ceux qui ont une charge de travail accrue bénéficient du projet : <ul style="list-style-type: none"> ○ Si oui, veiller à ce que les participants comprennent que les bénéfices l'emportent sur le coût du travail supplémentaire. ○ Si non, vous devrez repenser votre projet pour vous assurer que personne n'ait à subir des incidences négatives
<p>Le projet peut augmenter le risque de violence domestique ou d'insécurité physique chez certaines personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une conversation honnête avec les participants au projet afin de déterminer s'il existe des méthodes de mise en œuvre du projet susceptibles d'éliminer ce risque. Sinon, le projet ne devrait pas être poursuivi.

ANNEXE C : QUELLES SONT LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES PARTENAIRES DONATEURS MONDIAUX DU CEPF SUR LES QUESTIONS DE GENRE ?

L'**Agence Française de Développement** a adopté sa propre [stratégie en matière de genre](#) en mars 2014 après plusieurs années d'intégration des questions de genre. Le [Cadre d'intervention transversal sur le genre et la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes](#) vise à contribuer à un développement durable, inclusif et équitable entre les femmes et les hommes.

La politique de genre de **Conservation International** (CI) stipule que le genre sera abordé à toutes les étapes du cycle de conception du programme, y compris la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. (Des références utiles de documents de CI sont disponibles à la page suivante de ce document.)

La [stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) représente le programme de travail de la **Commission européenne** sur l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période 2010-2015. Il s'agit d'un cadre global dans lequel la Commission s'engage à promouvoir l'égalité des sexes dans toutes ses politiques.

La [politique d'égalité des sexes](#) du **Fonds pour l'environnement mondial** (FEM) appelle le FEM et ses agences partenaires à intégrer les questions de genre dans les opérations du FEM, notamment dans les efforts visant à analyser et prendre en compte les besoins et les rôles spécifiques des femmes et des hommes dans les projets du FEM, de façon adaptée à chaque intervention.

En 2001, le **gouvernement japonais** a créé un Bureau de l'égalité des sexes chargé de planifier et de coordonner les politiques relatives à l'égalité des sexes. Il dispose d'un cadre pour la promotion de l'égalité des sexes.

La [stratégie pour le genre et l'égalité des sexes](#) de la **Banque mondiale** (PDF - 29 Mo) vise à réduire la pauvreté et à renforcer la croissance économique, le bien-être humain et l'efficacité du développement en s'attaquant aux disparités et aux inégalités de genre qui constituent des obstacles au développement.

RÉFÉRENCES UTILES DE CONSERVATION INTERNATIONALE (en anglais)

- [Activity Handbook: interactive methods for collecting gender-related information for conservation projects \(Guide d'activité : méthodes interactives pour recueillir des informations relatives au genre pour les projets de conservation\)](#) (PDF – 1,3 Mo)
- [Oops! Stories of Conservation Fails when gender is not integrated \(Oups, récits d'échecs de projets de conservation quand les questions de genre ne sont pas intégrées\)](#) (PDF – 230 Ko)
- [Integrating Gender & Social Equity Into Conservation Programming \(Intégrer l'équité sociale et entre les genres dans les programmes de conservation\)](#) (PDF – 1,2 Mo)
- [Integrating gender into funding proposals \(Intégration des questions de genre dans les propositions de financement\)](#) (PDF – 648 Ko)
- [Making the case for gender in conservation \(Arguments en faveur de l'intégration des questions de genre dans la conservation\)](#) (PDF – 228 Ko)
- [Vidéo : Introduction to Gender and Conservation \(Introduction au genre et à la conservation\)](#)